

KMA Oversize Cinéma

Cloisons KMA 22 et KMA 23

Dispositions particulières

Le principe de mise en œuvre est décrit dans les DTA 9/15-1004_V1 du 28.07.17 valide jusqu'au 31.03.22 et 9/15-1023 du 14.01.16 valide jusqu'au 31.10.21 sur les cloisons séparatives Knauf Métal Acoustique. Les plaques KA13 Phonik et les KS13 sont posées à l'horizontale.

Dispositions en cas d'exigence de résistance au feu

Joint horizontal

Ils sont protégés par un feuillard métallique avec un vissage complémentaire de la plaque de part et d'autre du joint, et peuvent être en vis-à-vis.

Boîtiers électriques

Pour ce niveau d'isolement, des boîtiers électriques (prises – interrupteurs) ne peuvent pas être installés dans les cloisons.

Eclissage des montants

L'éclissage se fait à l'aide d'un morceau de rail de 5/10^e de 500 mm avec 8 TRPF par montant (voir figures page précédente).

Vissage des plaques

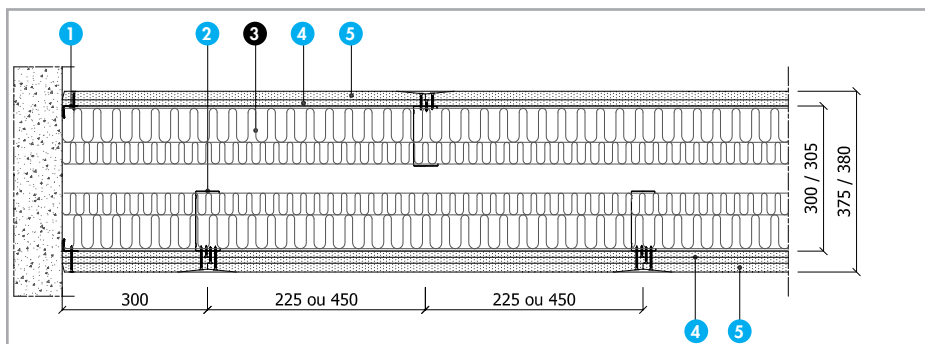


Fig. 3

Nomenclature de la figure 3

1. Cornière 25 x 30
2. Montant simple 125/50 ou 150/50
3. Laine de verre 2 x (70 + 45) ou 2 x (100 + 45)
4. KS 13
5. KHD 18

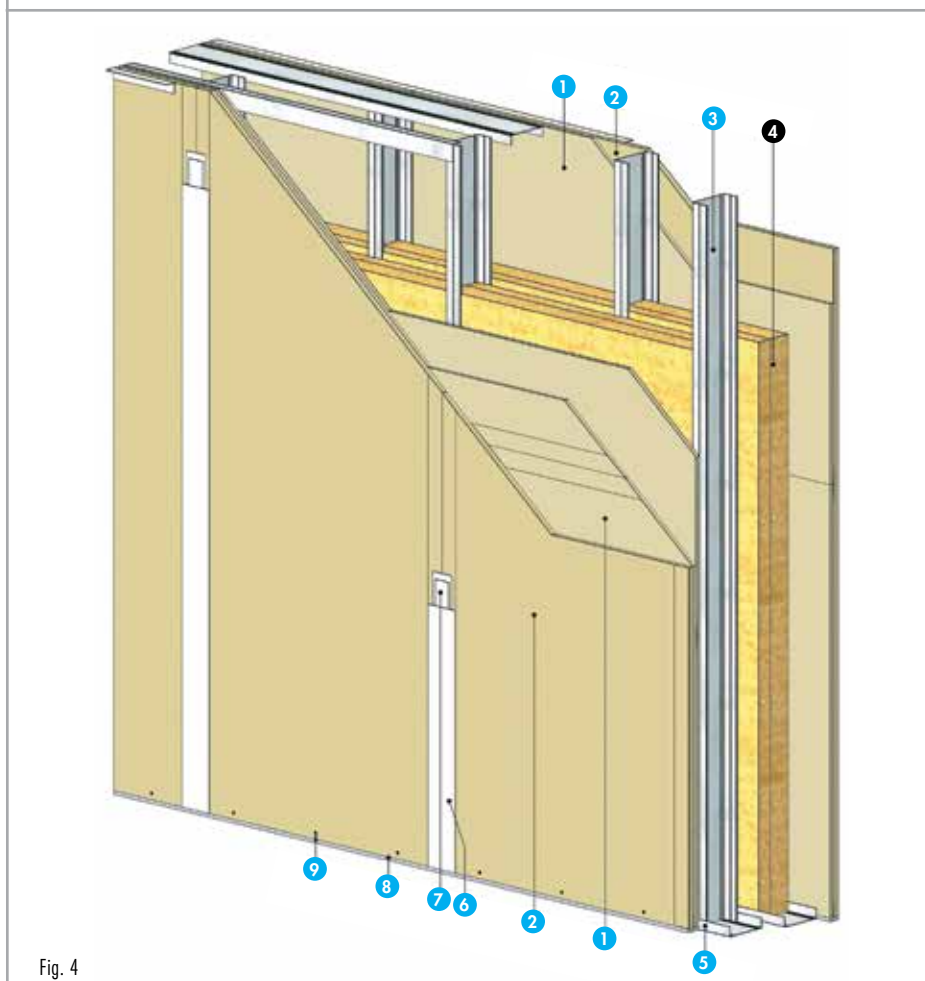


Fig. 4

Nomenclature de la figure 4

1. KS 13
2. KHD 18
3. Montant 125/50 ou 150/50
4. Laine minérale 2 x (70 + 45) ou 2 x (100 + 45)
5. Rail
6. Enduit à joint
7. Bande à joint
8. Mastic acoustique
9. Vis TTPC